

# EN REVUE

---

## *Espace de libertés*

*Mensuel, n° 295,  
novembre 2001, 36 p.*

Le magazine du Centre d'action laïque (C.A.L.) consacre son dossier au clonage humain. Il vient en appui à une nouvelle proposition de loi conjointe des sénateurs Mahoux et Monfils déposée le 30 mars 2001. Le dossier comporte d'abord des articles d'information. Celui d'Henri Alexandre (Mons-Hainaut/ U.L.B.) fait le point, pédagogiquement, de la brebis Dolly à l'être humain. On en retiendra notamment les remarques finales sur la possibilité, dans le futur, d'avoir un enfant génétique pour un couple dont la femme souffre d'une maladie héréditaire mitochondriale, ou un couple que l'absence de cellules germinales rend stérile, en respectant l'origine biparentale du génome de l'enfant à naître. L'article de François Louis, journaliste scientifique, explique quant à

lui clairement la thérapie cellulaire, actuellement toujours à l'état de perspective théorique. La réflexion du biologiste Pierre Delfosse démontre la nécessité d'un enseignement scientifique de qualité pour que le commun des mortels soit capable de comprendre le monde dans lequel il vit. La juriste et criminologue Nicole Lahaye-Bekaert balise enfin le cadre juridique du problème en commençant par des remarques pertinentes sur la marque des convictions catholiques voire vaticanes sur les textes du Conseil de l'Europe (convention de 1996 pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications et de la médecine, et Protocole additionnel de 1998, non ratifiés à ce jour par la Belgique). Elle décrit ensuite, avec leurs motivations, les trois positions présentes dans l'avis n° 10 rendu le 14 juin 1999 par le Comité consulta-

tif de bioéthique (moratoire, interdiction légale, interdiction totale assortie de sanctions pénales), pour en venir aux propositions de loi déposées à la Chambre et au Sénat. Au terme de cet examen, l'auteur s'enthousiasme littéralement pour les considérants, qualifiés d'« analyse extrêmement fine », de la proposition Monfils-Mahoux, au point, par mégarde, d'en formuler de manière incomplète et peu claire la portée réglementaire.

C'est essentiellement dans la postface du rédacteur en chef Patrice Dartevelle, intitulée « Quand Dieu est mis au placard » (et accessoirement dans le « billet d'humeur » de Jean-Noël Missa, U.L.B./F.N.R.S.), que l'on trouvera une présentation des positions défendues par l'organe de la communauté non confessionnelle en matière de clonage reproductif. On peut les résumer en quelques points : Aucune hésitation à juger utile le

clonage reproductif limité à des cas autorisés (compenser la stérilité autrement invincible). En ce qui concerne l'octroi d'une liberté totale en matière de clonage reproductif, il y a doute que les innombrables opposants prévisibles arrivent à formuler des objections décisives, celles énoncées à ce jour ne l'étant pas. La chose est vraie en premier lieu des croyants (à commencer par le pape et G. W. Bush, et dans la foulée J.-C. Guillebaud) en plein désarroi de devoir découvrir que Dieu et la nature toute-puissante pourraient être supplantés dans un domaine qui était interdit à l'homme. Mais elle l'est également des « milieux non spécifiquement croyants », que sont les gouvernements allemands et français, qui demandent à l'O.N.U. d'interdire le clonage humain, et plus encore de laïques patentés, qui recourent entre autres au concept — déclaré en la matière inadéquat — de « dignité humaine » (tels par exemple le biologiste Axel Kahn, piégé par l'éthique universaliste de Kant, ou, pire, Bernard Kouchner parlant d'un « droit d'ingéren-

ce éthique à construire »). Il est de toute manière inacceptable que des positions éthiques non partagées par l'ensemble de la société, donnent naissance à des normes obligatoires dans une société caractérisée par l'acceptation du pluralisme éthique. Il convient de s'interdire « tout procès fait à la science » (... y compris quant à ses liens avec Wall Street !). On ne peut que prendre acte de cet argumentaire en vue de dialogues futurs sur une problématique qui, à la différence de l'euthanasie, est radicalement nouvelle pour tous.

---

### *Esprit*

*Mensuel, n° 11, novembre 2001, 228 p.*

Dans ce numéro, *Esprit* donne une suite au dossier « L'après 11 septembre » de sa livraison d'octobre (voir *La Revue nouvelle* de novembre). Bruno Cabanes et Jean-Marc Pitte y font le point sur l'émergence d'une culture de guerre aux États-Unis, et Sergueï Kovalev, député à la Douma et président de l'Institut pour les droits de l'homme à Moscou, sur la straté-

gie de Poutine. Le dossier pousse en outre l'analyse sur le terrorisme et sur le dialogue des civilisations. À propos du premier sujet, une table ronde réunit Thérèse Delpech (commissariat à l'Énergie atomique), Nicole Gnesotto (Institut d'études de sécurité de l'U.E.) et Pierre Hassner (*Esprit*) autour de la question : « Face aux nouvelles menaces, quelle coalition antiterroriste ? » Quelques citations suffisent à montrer entre les trois spécialistes un accord sans équivoque sur la nature politique du terrorisme du 11 septembre. « Ben Laden incarne un terrorisme à la fois héroïque, mystique, suicidaire et en même temps très politique. Cette dimension ne peut être occultée » (Hassner, p. 55). « Un message politique très clair est adressé à l'Occident, mais aussi aux monarchies du Golfe et en particulier à l'Arabie saoudite. Il y a donc des enjeux politiques derrière tout cela, auxquels une réponse politique peut être apportée. Nous n'évoluons pas dans un magma d'irrationalité, mais dans un monde qui demeure un monde politique » (Gnesot-

to, p. 56). « Le nihilisme est une composante essentielle des mouvements terroristes, et ce de tout temps. Aujourd'hui, ce nihilisme est peut-être surtout présent parmi ceux des terroristes — techniciens et ingénieurs pour la plupart — qui ont vécu en Occident. Il est utilisé à des fins politiques par Ben Laden » (Delpech, p. 56). Beau joueur, Olivier Mongin modifie dès lors la position sur le terrorisme qu'il avait adoptée dans son dossier d'octobre en écrivant dans son introduction : « Peut-être est-il plus juste de dire que le terrorisme est par essence essentiellement antipolitique (il n'a cessé de briser les règles du jeu de la politique et de la guerre conçues comme une poursuite de la politique par d'autres moyens), ce qui permet de dire que le terrorisme, foncièrement antipolitique, ne peut qu'éradiquer, au fur et à mesure qu'il s'intensifie et monte en puissance, son propre message » (p. 36). En termes de civilisations, l'article du directeur d'*Esprit* intitulé « Fin de l'innocence américaine et nouvelle "grammaire des civilisations" »

constitue une autre avancée intéressante. C'est selon lui à une interprétation historique des civilisations ou blocs culturels qu'il faut désormais s'exercer dans le sillage de Fernand Braudel et de son œuvre exemplative *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949). Des civilisations autres que l'Europe et les États-Unis sont *de facto* l'avenir de la planète sans que pour autant les valeurs démocratiques soient définitives : « Les cultures doivent s'entrechoquer pour mieux se reconnaître. »

---

### **Samovar**

*Mensuel, n° 8-9-10, octobre-décembre 2001, 20 p.*

*Samovar* publie, sous la plume de Jean-Marie Chauvier, un dossier globalement suspicieux vis-à-vis de la campagne antiterroriste des États-Unis. On y parle bien entendu de la stratégie de Poutine pour dédouaner sa guerre en Tchétchénie de même que des manœuvres du président russe pour se profiler comme porteur d'une solution alternative à la dépendance

énergétique de l'Occident envers les pays arabo-musulmans, en refusant malgré l'Opep de réduire sa production pétrolière. Mais c'est surtout des enjeux de la guerre pour les États-Unis qu'il s'agit. Avec au moins deux objectifs : le pétrole et la mainmise sur la C.E.I. Pour les hydrocarbures, il importe de maîtriser de nouvelles voies méridionales échappant au contrôle russe. Quant à la C.E.I., il s'agit de l'intégrer à un système économique et militaire mondial en lui reconnaissant des zones d'influence régionales. Affaiblir et intégrer pouvant toutefois aller de pair. Sur tout l'arc de crise euro-asiatique, les États concernés sont des États faibles, aux frontières poreuses, paupérisés, inégalitaires, aux repères culturels brouillés, proies faciles pour l'activisme islamique. Leurs dirigeants ont des raisons d'État de faire front avec la Russie et les États-Unis « contre le terrorisme ». Mais le mépris libéral-occidentaliste envers les « damnés de la terre » doublé de croisades anti-islam ne pourrait qu'y rendre plus explosives les situations. C'était hé-

las le dernier numéro de Samovar. Bon vent aux samovariens, et merci !

---

*Secouez-vous  
les idées*

*Trimestriel, n° 50,  
hiver 2001, 24 p.*

Le supplément *Articulations* consacre six articles aux attentats du 11 septembre et à leurs conséquences en Afghanistan — dont Jean Vogel résume en introduction l'histoire politique récente — et plus largement à travers la planète. De ce dernier point de vue, on y lira en priorité l'interview fort éclairant de l'historien britannique Eric Hobsbawm sous le titre-clin d'œil « Le passif d'une illusion ». Quelques lignes peuvent en donner la tonalité : « Je vois une petite lueur d'espoir. Les attentats ont tragiquement démontré que la liberté totale du marché et de la circulation de l'argent n'a pas permis de contrôler ce qui a mis les États-Unis en péril.

Face aux risques d'une énorme chute des places financières, ce sont les gouvernements qui commencent à se préoccuper de contrôles et de régulations, d'une ingérence publique dans ce que, pendant vingt ans, tous les idéologues de la liberté du marché se refusaient absolument à envisager. Je commence donc à croire en la possibilité d'enrayer les violences de cette idéologie du marché "pur et dur". » Le dossier propose également l'avis de Salman Rushdie dans un article du *New York Times* intitulé « Mais si, cela a à voir avec l'islam ». Il se conclut par ces mots : « Si l'on veut vaincre le terrorisme, le monde musulman doit accepter à son bord les principes laïques et humanistes qui sont le fondement du monde moderne et sans lesquels la liberté des pays musulmans ne restera qu'un rêve lointain. » Signataire de l'Appel de cent-treize intellectuels français contre une guerre qui n'est pas la nôtre,

Pierre Vidal-Naquet précise de son côté qu'il n'est pas pacifiste et qu'il est contre la peine de mort. Ce qui ne l'empêche pas de déclarer la riposte américaine inadaptée et de s'appuyer sur un parallèle avec l'inutilité du bombardement de Dresde en 1945 pour montrer que la riposte américaine relève des services spéciaux, et qu'elle est donc à effectuer, sans préjudice pour les populations, sur le modèle israélien de la capture d'Eichmann voire par l'assassinat politique. Au niveau idéologique enfin, une main anonyme résume *Le choc des civilisations* de Samuel Huntington, que Patrick Huntchinson prend sous le feu d'une critique anticulturaliste radicale.

Les 4 février, 4 mars et 8 avril 2002, de 18 à 21 h, *Articulations* organisera un séminaire sur le sujet au Sleep Well, rue du Damier, 23, 1000 Bruxelles (Infos : 067/21 94 68).

*Hervé Cnudde*